

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2026**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le **vendredi 2 octobre** à 19 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BIHAN, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le vendredi 25 septembre 2026.

Étaient présents : M. Gilbert LE BIHAN, Mme Aline DERIAT, M. Jean-Marc DANIELOU, M. Jean-Claude BERNABE, M. Kevin JAMBON, M. Guélor LE PAVEC, Mme Jennifer NUNES, Mme Adèle LE TERTRE, Mme Florence LUCAS, Mme Koupaïa MAHE

Étaient excusés : M. Ronan RICHON (pouvoir à M. Jean-Marc DANIELOU)

Secrétaire de séance : Mme Jennifer NUNES

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Ordre du Jour :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ✓ Participation au financement du parc roulant du SDIS 22
- ✓ Tarifs communaux 2027
- ✓ Remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente
- ✓ Devis pour l'entretien du clocher de l'église de Saint-Fiacre
- ✓ Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Leff Armor Communauté
- ✓ Questions diverses

Début de séance

Le compte rendu du vendredi 17 juillet 2026 est approuvé.

1. Participation au financement du parc roulant du SDIS 22

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des membres du conseil municipal la convention de partenariat pour le financement du parc roulant du SDIS 22.

La subvention avait été accordée en 2025 à raison d'une participation de 1,50 € par habitant soit 342 €. Celle-ci n'avait en revanche pas été réglée.

Le conseil s'engage à participer à ce financement sur la même base de frais de participation pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- DÉCIDE de fixer le montant de sa participation pour le financement du parc roulant du SDIS 22 pour l'année 2026 comme suit :
- 1,50 € par habitant de la commune soit 342 €

2. Tarifs communaux 2027

Après échange, il a été établi de fixer une réunion avec les associations afin de pouvoir échanger sur les différents éléments de réservation des salles. Les tarifs communaux seront alors revus, cette décision est reportée au prochain conseil municipal.

3. Remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente

Le Maire présente 2 devis, les membres du conseil municipal proposent d'étudier les devis après passage d'un réparateur (un spécialiste est cité), si celui-ci n'est pas réparable alors les devis seront étudiés avec les conseils de ce dernier.

4. Devis pour l'entretien du clocher de l'église de Saint-Fiacre

Considérant la nécessité d'assurer l'entretien du clocher de l'église communale afin de préserver le patrimoine communal et de garantir sa conservation ;

Les 3 devis présentés par l'entreprise Damien Lagasse Artisan - Campaniste, en date du 12 octobre 2026, relatif aux travaux d'entretien du clocher de l'église pour un montant total de 2535,60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à L'UNANIMITÉ, décide :

D'approuver les 3 devis « Devis N° LAGASSE Damien 2026-09 D142, D143 et D148 » établis par l'entreprise Damien Lagasse Artisan - Campaniste, relatifs à l'entretien du clocher de l'église communale, pour un montant de 2103 € HT, soit 2535,60 € TTC.

L'échafaudage sera fourni par la commune, Koupaïa MAHE se porte volontaire pour fournir le matériel.

5. Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Leff Armor Communauté

Il convient de désigner 1 représentant par commune et un suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNÉ, à l'unanimité, les personnes suivantes au CIAS de LEFF ARMOR COMMUNAUTE :

1 Titulaire = Mme Florence LUCAS – 1 Suppléante = Mme Jennifer NUNES

6. Devis achat et pose d'une vitrine d'affichage

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du besoin de la mairie de disposer d'une vitrine d'affichage sécurisée pour l'affichage, notamment des comptes rendus de Conseils municipaux, délibérations, arrêtés et autres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, APPROUVE le devis présenté pour la pose d'une vitrine extérieure sécurisée, établi par l'entreprise SPME 22, pour un montant de 611,70 € HT, soit 734 € TTC

➤ **Questions diverses**

a) Ouvrier municipal

Une réunion est programmée le 13 octobre afin de créer des fiches de poste adaptées aux besoins de la commune. La convention de l'agent d'entretien des espaces verts se terminant en décembre 2026. Ouverture éventuelle d'un poste en CDD ou en CDI.

b) Subvention bibliothèque municipale

Un accord moral de principe est donné, un budget de 300 € sera alloué à la bibliothèque et inscrit au budget 2027 en fonctionnement.

c) Cérémonie du 11 novembre

Le traiteur « Secret de gourmandise » a été retenu, le prix du menu est de 40 € pour les personnes désirant se joindre à leurs aînés. Le règlement sera remis en direct à l'ordre du traiteur, lors de l'inscription.

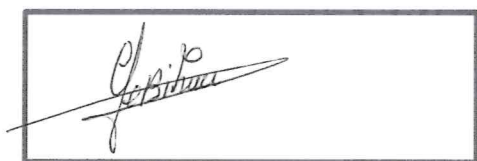
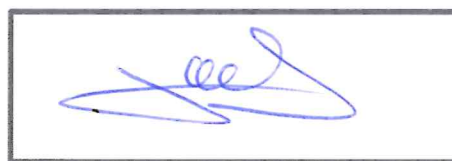
d) Journée citoyenne

Il est évoqué de mettre en place une journée citoyenne afin de réunir et rassembler les habitants de la commune autour d'un projet commun, le ramassage des déchets est évoqué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président de la Séance
M. Gilbert LE BIHAN
Maire

Le secrétaire de séance
Mme Jennifer NUNES,
Conseiller Municipal

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Gilbert Le Bihan".A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jennifer Nunes".

